



Communauté de Communes des Gorges de l'ARDECHE
Quartier Ratière BP 46 07150 VALLON PONT D'ARC
Tél: 04.75.37.61.13 - Fax : 04.75.38.46.81 -
mail : communesgorgesardeche@wanadoo.fr

Vallon Pont d'Arc, le 18 avril 2014

Le Président de la Communauté de Communes
à
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires

OBJET : Séance du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la réunion du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes, qui aura lieu :

Mardi 29 avril 2014 à 19 h 00
à PRADONS – salle Polyvalente

Ordre du jour :

- **Administration Générale et Ressources Humaines**
 - ✓ Fixation du nombre de membres du Bureau
 - ✓ Election des autres membres du Bureau
 - ✓ Election des délégués au sein des Syndicats Intercommunaux et diverses instances
 - ✓ Délégations au Président et au Bureau
 - ✓ Mise en place de la Commission Locale d'Evaluation du Transfert des Charges (CLETC) et des commissions de travail thématiques
 - ✓ Désignation des membres de commissions : commission d'appel d'offres, Commission d'Accessibilité, et de Comités de Pilotage
 - ✓ Indemnités de fonctions du Président et des vice-Présidents
 - ✓ Indemnités du receveur
- **Finances**
 - ✓ Taux d'imposition 2014
 - ✓ Taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2014
 - ✓ Financement investissements 2014
 - ✓ Trésorerie budget annexe Ordures Ménagères
- **Habitat**
 - ✓ Marché pour l'animation de l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat)
 - ✓ Versement de subvention OPAH
- **Transports**
 - ✓ Marché pour les navettes de transport estivales
- **Tourisme**
 - ✓ Avenant au marché de la voie verte (lot 2 garde -corps)
- **Questions diverses et informations**

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Président

Délégué suppléant : vous êtes invité à participer à la séance sans vote délibératif
sauf en cas d'absence du délégué titulaire



